

## Le Département restructure sa politique de prévention spécialisée

**Le Département restructure sa politique de prévention spécialisée afin de répondre aux défis de la mobilisation des jeunes, et de leur intégration dans la citoyenneté, malgré les contraintes financières imposées par la baisse des dotations de l'Etat.**

Les contraintes budgétaires que connaît le Département, consécutives à la baisse brutale et drastique des dotations de l'Etat annoncée en 2015 (-200 M€ de recette par an, soit 20 % de son budget de fonctionnement), ont conduit en décembre dernier le Conseil départemental à revoir sa politique de prévention spécialisée afin d'en maintenir l'efficacité, en recentrant les moyens disponibles sur les communes prioritaires.

**À l'issue d'un appel à projets, lancé début janvier dernier, c'est l'association IFEP qui a été retenue pour développer ces actions sur les quartiers politique de la ville.** Le Conseil départemental financera ces opérations à hauteur de 70 %.

Face au défi pour la société que représente le chômage des jeunes, et aux risques liés à leur difficile intégration dans le monde des adultes et de l'emploi, le Conseil départemental a fait le choix de regrouper les moyens qu'il affecte à la remobilisation et à l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté.

La longue expérience de l'IFEP dans ce domaine, son engagement pour une insertion citoyenne appuyée sur les valeurs de l'exemplarité des pairs ainsi que sa capacité de mobilisation des jeunes autour de projets fédérateurs, a été déterminante dans le choix du Département. Les interventions de l'IFEP se concentreront sur l'agglomération de Saint-Quentin et les communes prioritaires de la Vallée de Seine intéressées.

*« Si ce regroupement de nos moyens d'intervention au sein d'une même structure était indispensable à la pérennité de nos actions de prévention spécialisée », indique Pierre Bédier le Président du Conseil départemental des Yvelines, « il devra s'effectuer dans la continuité des partenariats que nous avons développés, au fil des années, avec nos partenaires naturels que sont les communes et en lien avec les acteurs actuellement déployés sur le terrain » a-t-il ajouté.*

Philippe LALEVEE, directeur général de l'IFEP s'est engagé, de son côté, à maintenir les équipes d'éducateurs ainsi que les partenariats avec les communes.

La Prévention spécialisée s'adresse aux jeunes des quartiers définis comme prioritaires au titre de la politique de la ville ou au vu des indicateurs de précarité. Elle touche principalement les jeunes de 16 à 25 ans, en risque de marginalisation, mais peut également aller à la rencontre des plus jeunes, lorsque cela s'avère nécessaire.

Fondée sur le principe de la libre adhésion, l'intervention éducative s'effectue en allant au contact des jeunes dans la rue, ou dans les lieux où ils peuvent se rassembler. La mise en place d'actions ou de projets collectifs, et l'accompagnement individuel dans la résolution des difficultés repérées pour chacun, permet aux jeunes des quartiers de trouver des adultes responsables et attentifs à leur évolution et à leur bonne intégration dans la cité.

La prévention spécialisée dans les Yvelines en quelques chiffres :

Plus de 3500 jeunes suivis pour un accompagnement individuel ;

68 éducateurs, encadrés par 5 chefs de service et 1 directeur ;

Un budget de 4,9 M€ à la charge du Département.

---

CONTACT PRESSE : Alexia Borras – Tél. : 06 65 72 86 35 - [aborras@yvelines.fr](mailto:aborras@yvelines.fr)

---



**Yvelines**  
Le Département